



**Communiqué de presse du 18 mai 2006**

## **NON AU DIKTAT DE L'UNIQUE SYNDICAT D'EMPLOYEUR DANS LES FOYERS ET SERVICES POUR JEUNES TRAVAILLEURS**

En lieu et place d'un accord salarial, portant comme il se doit sur l'augmentation de la valeur du point demandé par toutes les organisations syndicales (FO, CGC, CFDT, CFTC, CGT), le SNEFOS-JT, seul syndicat employeur de la branche présent à la table des négociations, a voulu imposer la signature d'un texte mélangeant allègrement classification, augmentation ridicule de la valeur du point, écrasement de la grille des salaires et Bonus De Villepin...

Les lois et accords sont faits pour imposer des normes collectives et donner des droits sociaux.

Cet avenant donnait aux employeurs les moyens de ne pas payer le même salaire pour un même travail.

Il créait de la discrimination salariale entre salariés embauchés et futurs salariés dont le salaire minimum aurait été supérieur à celui de leurs collègues.

**C'est le principe à travail égal salaire égal qui est remis en cause.**

En instaurant un salaire minimum pour le premier indice des groupes I et II, les salariés concernés ne pourront plus prendre comme référence la valeur du point et l'indice qui servent à déterminer la rémunération.

**Cela remet en cause la raison d'être d'une convention collective.**

Les lois et accords sont faits pour imposer des normes collectives et donner des droits sociaux.

La CGT, la CGT-FO et la CGC ont donc utilisé leur droit d'opposition. Cet avenant n'existe donc plus. En réaction, le SNEFOS-JT, qui ne représente que 40% des FJT de la branche impose un moratoire de plusieurs semaines pour dit-il « consulter ses adhérents », abusant de sa position de seul représentant employeur.

Bloquant ainsi les négociations, il pénalise gravement l'ensemble des salariés des foyers de jeunes travailleurs.

**L'Union Nationale des Syndicats CGT des Foyers des Jeunes Travailleurs dénonce cette stratégie. Elle va, pour sa part, informer l'ensemble des salariés sur l'attitude du syndicat employeur, recueillir les aspirations des salariés et bâtir avec eux un cahier revendicatif national. Ce sera un tour de France offensif pour le progrès social.**

**Unis et déterminés dans l'action nous gagnerons !**